



Le contrôleur technique de véhicules légers

Le contrôleur technique de véhicules légers effectue des inspections pour garantir la conformité aux normes de sécurité et environnementale. Il utilise des équipements spécialisés et suit des procédures strictes pour des résultats précis. Ce professionnel doit avoir une connaissance approfondie des réglementations en vigueur et des compétences techniques pour détecter les défauts.

Objectifs de la formation

La formation CQP Contrôleur technique véhicules légers permet d'acquérir les compétences suivantes :

- Réaliser des contrôles techniques de véhicules légers, thermiques et électriques y compris les véhicules spécifiques (dépanneuses, ambulances, taxis, auto-école, anciens...) de catégories internationales M1 et N1 dont le poids total en charge n'excède pas 3,5 tonnes,
- Appliquer les procédures qualité en vigueur, notamment les compteurs d'exception,
- Savoir vérifier, valider et commenter un procès-verbal,
- Adapter un langage aux différents interlocuteurs, informer les clients et désamorcer les situations conflictuelles.

Contenu de la formation

Enseignements techniques et professionnels

- Utilisation du logiciel de contrôle technique et de l'outil de saisie
- Réalisation des contrôles techniques périodiques et complémentaires, et des contre-visites,
- Édition, vérification et validation du procès-verbal de contrôle pour chaque véhicule (signature du contrôleur technique, pose du timbre et de la vignette)
- Utilisation de la documentation technique et réglementaire
- Entretien des postes et des équipements de contrôle
- Application des procédures qualité en vigueur dans le centre
- Accueil de la clientèle, facturation et encaissement
- Présentation et commentaire du procès-verbal de contrôle à l'utilisateur ayant présenté le véhicule
- Établissement et transmission de tout document à caractère réglementaire, administratif et commercial

Modalités d'organisation

Par année de formation

- 15 semaines de cours théoriques et pratique au CFA
 - 35h par semaine de cours
 - 10 semaines de formation en entreprise,
- Congés payés à prendre sur la période en entreprise



Lieux de formation

Vannes



Prérequis

Être titulaire du permis B, d'un casier judiciaire B2 vierge, d'un Bac Pro Maintenance des véhicules ou d'un CAP Maintenance des véhicules complété de 2 ans d'expérience



Modalités & délais d'accès

Candidature ouverte toute l'année, pour une entrée en formation principalement de fin août à début novembre.

Parcours adapté possible tout au long de l'année en fonction des profils et des situations. Toute entrée en formation fait l'objet d'un positionnement. Admission sur dossier et possibilité d'entretien. Nous consulter.



Validation

CQP Contrôleur technique véhicules légers, certification de la branche des services de l'automobile, de niveau 4, inscrit au RNCP* : 36915



Durée

A minima 490h parcours en 7 mois
Réduction de durée suivant profil



Type de contrat

Alternance



Frais de formation

Public apprenti : Formation prise en charge par l'OPCO de branche.

Public en reconversion ou salariés en professionnalisation : Tarif horaire entre 14€ et 18€. Possibilité de prise en charge financière totale ou partielle en fonction des droits acquis et du statut (demandeur emploi, salarié, stagiaire de la formation professionnelle...).

Nouvelle formation

Taux de réussite aux examens

Nouvelle formation

Taux de satisfaction

Nouvelle formation

Taux d'insertion dont poursuite d'étude

Nouvelle formation

Taux de rupture

**QUALITÉS
& PROFIL REQUIS**

Aisance relationnelle

Bonne dextérité et rapidité
d'exécutionRespect des règles de
sécuritéTrès bonne connaissance de
la réglementation**ENTREPRISES
CONSEILLÉES**

Centre de contrôle technique

Nous consulter.

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & ÉVALUATIONS**

- Alternance d'apports théoriques et de mises en situation
- Participation à des projets pédagogiques
- Contrôles réguliers de connaissances, notamment par des examens blancs et des mises en situation pratiques
- Évaluation par bloc de compétences à la fin de chaque bloc
- Livret d'apprentissage entre l'apprenant, l'entreprise et le CFA
- Visite en entreprise par l'enseignant tuteur
- Séance de tutorat à chaque période au CFA
- Conseils de classe et bulletins de notes avec l'avis de l'équipe pédagogique
- Supports de formation numériques

**MOYENS TECHNIQUES**

- Plateaux techniques équipés
- Salles de formation
- Centre de ressources

**POURSUITES D'ÉTUDES**

Ce diplôme permet une intégration directe dans la vie professionnelle. D'autres poursuites d'études sont possibles. Consultez le site de l'Onisep.

**PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES**

- Contrôleur technique véhicules légers

**ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP**

CMA Formation Bretagne souhaite favoriser et sécuriser l'insertion des personnes en situation de handicap dans le monde professionnel. Les locaux sont aménagés pour accueillir des personnes à mobilité réduite. Contactez-nous.

**NOUS CONTACTER****CMA FORMATION DINAN-AUCALEUC**

cmaformation-dinan@cma-bretagne.fr • 02 96 76 27 37

CMA FORMATION SAINT-BRIEUC - PLOUFRAGAN

cmaformation-saintbrieuc@cma-bretagne.fr • 02 96 76 27 27

CMA FORMATION QUIMPER

cmaformation-quimper@cma-bretagne.fr • 02 98 76 46 35

CMA FORMATION FOUGÈRES

cmaformation-fougeres@cma-bretagne.fr • 02 99 05 45 55

CMA FORMATION RENNES-BRUZ

cmaformation-rennes@cma-bretagne.fr • 02 99 05 45 55

CMA FORMATION SAINT-MALO

cmaformation-saintmalo@cma-bretagne.fr • 02 99 05 45 55

CMA FORMATION VANNES

cmaformation-vannes@cma-bretagne.fr • 02 97 63 95 10

www.cma-formation-bretagne.fr